

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 26 Septembre (26/09/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 septembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoins,**

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Alain JEAN (représenté par Mme Marie DOURLENT), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. Jean-Paul NUNZI), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine LASSALLE), M. Richard BAPTISTE (représentée par M. Didier MOTHEs), **Conseillers Municipaux**

ETAIT EXCUSEE :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

M. Georges DESQUINES est nommé secrétaire de séance



24 – 26 Septembre 2013

**SYSTEME DE VIDEO-PROTECTION – PORT DE L'UVARIUM SUR LE TARN –
DEMANDE DE SUBVENTION F.I.P.D.**

Rapporteur : Madame BENECH

Vu le rapport de Monsieur le Maire proposant à l'assemblée de se prononcer sur :

- l'adoption du plan de financement prévisionnel du système de vidéo-protection du site du Port de l'Uvarium sur le Tarn, dont l'installation a été autorisée par arrêté préfectoral n° 2013192-0014 en date du 11 juillet 2013,

- l'autorisation de solliciter le soutien financier du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A 26 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, DOURLENT, FANFELLE,
LASSALLE ; MM. CHOUKOD, JEAN)**

- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel du système de vidéo-protection du site du Port de l'Uvarium sur le Tarn, comme suit :

Etat – FIPD (40%)	5 766,00 €
Fonds propres (60%)	8 651,00 €
Total	14 417,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Pour copie conforme

Moissac le 27 Septembre 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :